

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL393

présenté par
M. Bazin et M. Gosselin

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 12, après les mots :

« public de »,

insérer le mot :

« très »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vient demander de la souplesse au dispositif imposé afin de ne l'imposer que pour les très longues distances.